



# FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE M' PROTEST® ENGINS DE CHANTIER Toutes catégories

<b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Acquérir les connaissances pratique et théorique sur la conduite des engins de chantier ;</li> <li>✓ Obtenir un avis pour l'obtention d'une autorisation de conduite pour être en conformité avec la législation sur la conduite des engins de chantier ;</li> <li>✓ Promouvoir la sécurité dans la pratique au quotidien.</li> </ul>
<b>PUBLIC CONCERNE</b>	Toute personne étant amenée à conduire un engin de chantier, avec ou sans expérience.
<b>PRE-REQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aptitude médicale à la conduite</li> <li>✓ Être âgé de 18 ans minimum.</li> </ul>
<b>DUREE DE LA FORMATION  EFFECTIF  ET MODALITES D'ORGANISATION</b>	<p>Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐ 21 heures en formation initiale, soit 3 jours, 08H.30 - 12H.00 et 13H.30 - 17H.00 <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 heures : théorie</li> <li>- 10 heures : pratique</li> <li>- Déroulement des tests</li> </ul> </li> <li>☐ 14 heures en formation Recyclage, soit 2 jours, 08H.30 - 12H.00 et 13H.30 - 17H.00 <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- ½ journée : théorie</li> <li>- ½ journée : pratique</li> </ul> </li> <li>✓ 1 jour de test (6 tests maximum)</li> </ul> </li> </ul> <p><i>A noter : Module complémentaire sur temps restant : Prévention des risques professionnels</i></p>
<b>LIEU DE FORMATION</b>	<b>Chez le client</b> : si et seulement si les engins et les équipements mis à disposition sont conformes à la demande de la recommandation
<b>MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Support de cours réalisé en conformité avec la réglementation CNAM ;</li> <li>✓ Cas pratiques adaptées à l'environnement de l'entreprise (exercices, simulations) tout en respectant la recommandation ;</li> <li>✓ Un livret de formation pour chaque stagiaire.</li> </ul>
<b>PROFIL DU/DES FORMATEUR(S)</b>	Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations. Formateur / testeur qualifié Testeur M'PROTEST® par notre organisme de certification
<b>MOYENS TECHNIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Salle,</li> <li>✓ Livret relatif à la catégorie,</li> <li>✓ Site d'évolution (intérieur ou extérieur),</li> <li>✓ Engins mis à disposition par le client ou par l'Organisme Testeur de Certification</li> </ul>
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tests :</li> </ul> <p>Après évaluation théorique et pratique un avis favorable ou défavorable sera émis sur la délivrance d'une autorisation de conduite M'PROTEST®.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Examen : Bilan des connaissances et savoirs faire selon le référentiel CNAM <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle des connaissances théoriques (questionnaire suivant la recommandation R482)</li> <li>- Épreuves pratiques</li> </ul> </li> </ul> <p>Attestation de fin de formation : en vue de l'obtention d'une attestation, des épreuves formatives sont proposées de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Elles sont regroupées en situations d'évaluation qui correspondent au plus proche à des situations réelles de travail. L'attestation sera délivrée à toutes les personnes qui auront suivi la formation d'une façon active et participative.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Recyclage de l'autorisation de conduite, autant de fois que nécessaire, selon le Code du Travail, et au maximum tous les 5 ans</li> </ul>
<b>TARIF CATALOGUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Zone 1 : 570,00€HT par jour</li> <li>✓ Zone 2 : nous consulter</li> </ul>
<b>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES</b>	Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation, sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
<b>CONTACT</b>	✓ Service administratif : 03.25.73.58.85

## CONTENU DE LA FORMATION

### Cat. A : engins compacts (liste exhaustive)



### Cat. B1 : engins de déplacement à déplacement séquentiel



### Cat. B2 : engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel



### Cat. B3 : engins rail-route à déplacement séquentiel



### Cat. C1 : engins de chargement à déplacement alternatif



### Cat. C2 : engins de réglage à déplacement alternatif



### Cat. C3 : engins de nivellement à déplacement alternatif



### Cat. D : engins de compactage



### Cat. E : engins de transport



### Cat. F : chariot de manutention tout-terrain



### Cat. G : conduite hors-production des engins des catégories A à F

## ✓ Formation Théorique suivant la recommandation R.482

### La législation

- Les textes fondamentaux
- Les prescriptions du Code du Travail
- La conformité du matériel, notices d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale

### Les responsabilités du conducteur d'engins

- La sécurité
- Le matériel
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés
- Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme trafic.
- Rôle et responsabilités du conducteur et de l'employeur
- L'environnement

### La technologie des engins de chantier

- Terminologie (motorisation, transmission, équipement, châssis, organes de roulement).
- Caractéristiques générales (masse, vitesse, capacité de charge)
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité, risques liés à la neutralisation de ces dispositifs.
- Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS
- Equipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles.

### Règles de circulation applicables aux engins

- Identification et signalisation : panneaux de signalisation routière, les panneaux d'interdiction et d'obligation, les panneaux spécifiques aux chantiers.
- Consignes applicables aux chantiers (plan de circulation, vitesses)

### La technologie des engins de chantier

- Terminologie (motorisation, transmission, équipement, châssis, organes de roulement).
- Caractéristiques générales (masse, vitesse, capacité de charge)
- Equipements requis pour la circulation sur la voie publique des engins sur pneumatiques non immatriculés.
- Principaux risques liés à la conduite et au déplacement de l'engin.

### Vérifications d'usage des engins de chantier

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur, réalisation pratique de ces tâches.
- Principales anomalies concernant : le circuit hydraulique, les organes de freinage et de direction, les organes de roulement (pneumatiques, chenilles...)

## ✓ Formation Pratique (en fonction de l'environnement et du matériel mis à disposition)

### Prise de poste et vérification

- Utilisation des documents : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi) et rapport de vérification périodique.
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable.
- Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié
- Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite.

### Conduite et manœuvres

- Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge,
- Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes :
  - Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque)
  - Effectuer une opération de déblai ou remblai avec mise en stock
  - Vider la benne en sécurité en prenant en compte la portance
  - Réaliser une tranchée et obtenir la rectitude souhaitée
  - Effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste
  - Réaliser un forage en configurant la machine, la positionner et la stabiliser.